

<https://enseignants.se-unsa.org/Recrutements-supplementaires-de-premieres-avancees>



# Recrutements supplémentaires : de premières avancées

- Je suis... - Entrant dans le métier - Les concours, les recrutements -

Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Après avoir obtenu le maintien du calendrier des titularisations et agi contre la programmation annoncée des épreuves orales des concours internes au début de l'année scolaire 2020, le SE-Unsa vient d'obtenir une nouvelle avancée.

En effet, le ministère a enfin octroyé une rallonge de 625 postes au CRPE soit 11415 postes au total sur l'arrêté du 12 juin pour 10790 postes dans l'arrêté du 11 mars dernier. Cette « rallonge » est une première déclinaison de l'annonce en mars d'une dotation supplémentaire de 1248 postes.

Le SE-Unsa accueille positivement ces postes supplémentaires offerts au concours car c'est une demande qu'il porte et défend depuis maintenant plusieurs mois.

Le travail n'est cependant pas terminé. Il manque encore des recrutements. Le SE-Unsa reste en effet mobilisé pour demander que cette rallonge soit abondée dans le 1er degré et que le 2d degré connaisse lui aussi une augmentation substantielle du contingent attendu de lauréats aux concours. Le SE-Unsa poursuivra cet objectif, y compris après la publication des résultats pour obtenir un recrutement sur les listes complémentaires.

Après le moment que nous venons de connaître, l'Éducation nationale a besoin de plus d'enseignants, de PsyEN et de CPE titulaires pour affronter les défis que la crise sanitaire du Covid-19 a imposés. Les réponses attendues de nos gouvernants ne doivent pas aller dans le sens de la précarisation de l'emploi mais bien dans celui de la pérennisation des emplois et de la sécurisation des personnels.

Lire aussi :

<https://enseignants.se-unsa.org/Rentree-2020-Le-SE-Unsa-demande-plus-de-places-aux-concours-et-une-dotation>